

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 95 (1966)

Heft: 11

Artikel: Télévision scolaire suisse : où en sommes-nous?

Autor: Jotterand, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Télévision scolaire suisse: où en sommes-nous?

Le problème de la télévision scolaire est souvent mal posé. Il ne s'agit pas, pour le maître d'école, de savoir s'il est pour ou contre la TV. La TV est un fait, et nos sentiments personnels ne freineront ni n'accéléreront son développement. L'augmentation du nombre des abonnés en Suisse est actuellement de 13 000 par mois, et notre pays a franchi cet été le cap des 700 000 appareils récepteurs. La question est la suivante:

Les tares, inconvénients, dangers, supposés ou réels, de la TV, sont-ils une raison valable de se priver, sur le plan de l'enseignement, de ce que peut apporter ce nouvel auxiliaire audio-visuel? Nos collègues de Suisse alémanique ont longtemps adopté à cet égard une attitude catégoriquement négative. Fort heureusement, la direction générale de la société suisse de radiodiffusion et de télévision en a jugé autrement.

En mai 1963, elle a décidé d'étudier la création d'un service régulier d'émissions téléscolaires et, jusqu'à l'organisation définitive de ce service, de diffuser régulièrement des émissions d'essai. C'était de bonne pédagogie expérimentale. Lorsqu'elle est possible, l'expérience est infiniment préférable aux discussions de principe ou aux débats d'opinions, si intéressants soient-ils.

Une commission centrale fédérale et trois commissions régionales – une par région linguistique – ont été constituées. Elles ont entrepris leur tâche au début de 1964 et groupent des représentants de l'école, experts pédagogiques, et de la TV. A quoi le travail de ces commissions a-t-il abouti sur le plan de la Suisse romande? A la diffusion de 16 émissions expérimentales, dont voici les sujets:

Présentation d'un canton: Appenzell (géographie)

Initiation à l'art roman (histoire de l'art)

Un problème communal: adduction d'eau au village de la Duay (instruction civique)

Les batraciens (sciences naturelles)

Histoire de la mesure du temps (histoire de la civilisation)

Les instruments de musique: les bois (initiation musicale)

Les dangers de la circulation (éducation routière)

Visite à l'usine thermique de Chavalon

Le travailleur étranger parmi nous (deux émissions)

Du relief naturel à la carte de géographie

Un problème de préhistoire

Vers l'Europe unie: le Conseil de l'Europe

Un artiste de chez nous: Robert Hainard

Les instruments de musique: les cordes

La fonte d'une cloche

Chaque émission a été diffusée trois fois le mercredi, et reprise le samedi après-midi à l'intention du public en général et des parents en particulier.

Les six émissions prévues pour novembre et décembre prochains sont les suivantes :

Le voyage d'Ulysse

Ramuz et le Valais

Le chasseur d'images

Un problème national: l'épuration des Eaux

L'exploration spatiale: où en sommes-nous?

Le 20^e anniversaire de l'UNESCO

Formes diverses de télévision scolaire

A consulter cette liste de 22 émissions, nous faisons deux constatations concernant, l'une le genre des émissions, l'autre leur diversité.

Il existe dans les pays étrangers des formes diverses de TV scolaire. Celle-ci assure parfois l'enseignement direct de certaines disciplines en lieu et place du maître, et l'on pense remédier ainsi à la pénurie de personnel enseignant. Il arrive aussi que la TV diffuse des cours ou des leçons qui viennent à l'appui de l'enseignement assuré par le maître dans le cadre du programme.

La TV scolaire suisse a renoncé pour le moment et pour longtemps encore à diffuser de telles émissions. Une telle organisation exigerait des moyens de production dont ne dispose pas actuellement notre TV nationale. D'autre part, on ne saurait envisager d'adapter la TV scolaire, même partiellement, aux plans d'études aussi longtemps que ceux-ci n'auront pas été harmonisés. La diversité des programmes en Suisse proscrit donc certaines formes de TV scolaire qui occupent une large place en France et en Italie par exemple.

A l'instar des émissions radioscolaires diffusées depuis longtemps déjà, nos émissions téléscolaires ont et conserveront à l'avenir un caractère complémentaire; elles illustrent et enrichissent des leçons données ou traitent de sujets d'information ou de culture générale qui ne sont pas nécessairement prévus au plan d'études des classes invitées à suivre les émissions.

Il convient de souligner d'emblée que le service régulier qui pourra être créé dans un avenir prochain diffusera d'abord une vingtaine d'émissions annuelles pour aboutir à 40 environ, c'est-à-dire à une émission par semaine. Cette limitation est imposée par des raisons d'ordre technique, les moyens de production mis à disposition ne permettant pas de préparer et de diffuser un nombre plus élevé d'émissions.

Les sujets traités et la façon de les présenter devant donner un large aperçu des possibilités scolaires de la TV, la commission a délibérément

renoncé à la sécurité que pouvait offrir le choix de sujets ou de présentations de caractère conventionnel et a préféré, dans le fond comme dans la forme, multiplier les essais, au risque de susciter réserves et objections; celles-ci sont d'ailleurs constructives dans la mesure où elles permettent de définir les erreurs qu'il conviendra d'éviter à l'avenir.

Elaboration des émissions

L'élaboration d'une émission incombe à deux responsables qui doivent collaborer: l'auteur, généralement un homme d'école, un enseignant désigné par la commission, et le réalisateur, un technicien désigné par la TV. Disons schématiquement que l'auteur établit le plan général, le scénario, et rédige les textes. Au réalisateur incombe la mise en images. Mais alors qu'au théâtre, par exemple, le travail de l'auteur et celui du metteur en scène constituent deux étapes successives, en TV la mise au point du plan et des textes d'une part, le choix, le déroulement, le rythme des images d'autre part, se situent sur deux plans en quelque sorte parallèles et sont l'objet d'un ajustement réciproque constant. C'est au fur et à mesure que l'on progresse dans l'élaboration de l'émission qu'il faut adapter le texte au choix, à l'enchaînement, au rythme des images possibles et qu'il convient simultanément de choisir, d'enchaîner et de rythmer l'élément visuel en fonction du plan de l'émission. Une collaboration étroite et suivie entre auteur et réalisateur s'impose donc.

Or, cette collaboration est souvent délicate, l'auteur étant animé par un souci didactique et voulant aboutir à une leçon claire et ordonnée, le réalisateur obéissant à des considérations esthétiques et imaginant une sorte de poème visuel. Cette divergence, voire cette opposition des préoccupations et des intentions, sont générales, ainsi qu'en témoigne le texte suivant extrait d'un récent article du «Monde» intitulé «L'essor de la radiotélévision scolaire et universitaire»:

«Un autre problème non moins délicat à résoudre est celui des relations entre pédagogues et techniciens. Le responsable d'une série confie la production de chacune des émissions à un professeur qui en écrit le texte et qui le réalise en collaboration avec un technicien. On assiste souvent à un véritable dialogue de sourds; les pédagogues ont tendance à considérer que les techniciens n'ont pas le niveau culturel suffisant et qu'ils se désintéressent d'un travail considéré comme mineur; quant aux techniciens, ils reprochent aux enseignants de leur apporter des textes inutilisables, sans tenir compte des impératifs de la caméra. Ce conflit, s'il n'est pas la règle – il y a eu des exemples de collaboration qui ont été des réussites – n'en est pas moins fréquent.»

Des difficultés de cet ordre ont surgi chez nous et n'ont pas toujours été surmontées comme il convenait. D'autre part, auteurs et réalisateurs

doivent apprendre leur métier en matière de télévision pour les premiers et de télévision scolaire pour les seconds. Nous avons donc intérêt à spécialiser progressivement les auteurs et les réalisateurs qui ont réussi au stade expérimental afin de ne pas perdre le bénéfice de l'expérience acquise.

Directives méthodologiques

Dès la première expérience faite en automne 1964 avec les quatre premières émissions expérimentales, la commission régionale a pu dégager les directives suivantes à l'intention des auteurs et des réalisateurs.

1. Eviter un rythme trop rapide, aussi bien dans le déroulement des images que dans l'élocution du commentateur.
2. Adapter le vocabulaire à la compréhension des élèves.
3. Soigner particulièrement l'illustration musicale, qui ne doit pas s'ajouter au commentaire.
4. Renoncer aux sous-titres apparaissant sur l'image.
5. Utiliser au maximum les procédés suivants: graphiques et croquis, si possible dynamiques – dessin animé – surimpression schématique.
6. Dans la mesure où le sujet le permet, terminer l'émission par un résumé du contenu.
7. Eviter de trop longues interviews.

Il faut relever que ce point de vue est aussi celui du corps enseignant ainsi qu'en témoigne la lettre qu'un certain nombre de maîtres ont envoyée spontanément à la direction de la TV romande en juillet 1965:

«Les participants au 74^e Cours normal de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire se sont penchés sur l'utilisation des moyens audio-visuels dans l'enseignement et plus particulièrement sur les émissions téléscolaires. Lors d'un débat, ils ont manifesté les désirs suivants:

- nécessité impérieuse de subordonner la réalisation technique des émissions aux exigences pédagogiques des auteurs et aux besoins du corps enseignant;
- présentation d'émissions pour lesquelles l'actualité servirait de motivation, afin d'éliminer celles qu'un film pourrait remplacer;
- utilisation plus fréquente et plus approfondie du *croquis animé*;
- matière pas trop abondante et rythme modéré dans le déroulement de l'émission;
- conclusion de l'émission par un bref résumé.

A propos de ce résumé qui devrait clore l'émission, il est intéressant de signaler ce qui s'est passé lors de l'émission sur la mesure du temps. L'auteur l'exigeait, le réalisateur n'en voulait rien car il jugeait trop plate cette conclusion; la commission de visionnement (une sous-commission de la commission générale) est venue à la rescousse et a imposé ce résumé. Celui-ci a été vivement apprécié, même par les critiques de presse, qui écrivaient:

«Il était excellent, en revanche, de reprendre pour terminer, l'un après l'autre, tous ces appareils à mesurer le temps. Une fois encore, je constate que pour les enfants on n'est jamais assez clair, assez simple, assez précis.» (*La Suisse*, 19 mai 1965.)

«En conclusion de la leçon un résumé schématique a contribué à clarifier les idées: des dessins très simples ont repris les divers systèmes de mesure qui avaient été évoqués par des images d'époque et réelles. Didactiquement cette fin paraissait très efficace». (*Tribune de Genève*, 13 mai 1965.)

Il arrive aussi que les vœux des pédagogues rencontrent des obstacles d'ordre technique ou financier. C'est le cas par exemple en ce qui concerne le dessin animé. Les rares spécialistes de cet art sont absolument débordés, notamment par les commandes publicitaires et, d'autre part, pour des raisons évidentes, une brève séquence de dessin animé coûte extrêmement cher. (A suivre)

A la belle Jardinière

Fribourg Place de la Gare

La Maison du plus grand
choix en vêtements pour hom-
mes et garçons



Fribourg
Rue de Romont 11

VESTITA

Confection et Chemiserie
pour messieurs et
jeunes gens

Pérolles 1 Fribourg Tél. 2 25 21

Gérant: J. Neuhaus